

Si vous ne pouvez pas voir ce message,
vous pouvez le visualiser en ligne ici



AGENDA

ANNUAIRE

REVUE DE PRESSE

FABRIQUE DE L'UIMM

La newsletter de l'UIMM Côte-d'Or - 18/02/2021

A LA UNE

“ Plan France Relance : baisse des impôts de production ”

La **baisse des impôts de production** est une mesure phare de **France Relance**.

Elle vise à alléger, de manière pérenne, les impôts de production des entreprises afin de renforcer leur **compétitivité et l'attractivité du territoire**.

Vous trouverez **le communiqué de presse** en cliquant [ici](#) ainsi que le **dossier France Relance sur la baisse des impôts de production** (les chiffres clés par territoire) en cliquant sur le lien ci-dessous.



» [Plus d'infos](#)

NOS ACTUS

“ Taxe d'apprentissage : soutenez la formation de vos futurs professionnels avec AJIR Bourgogne ”



Depuis cette année, le fléchage direct de votre taxe d'apprentissage n'étant plus possible à nos Pôles Formation, les UIMM territoriales de la Région Bourgogne se sont associées pour créer l'association AJIR Bourgogne (**Association Jeunes Industrie Région**), un **organisme collecteur de la Taxe d'Apprentissage pour soutenir l'industrie locale, ses emplois, ses formations, et l'apprentissage.**

Plus que jamais, nous sommes mobilisés pour continuer à servir l'attractivité de l'industrie dans cette période de crise sanitaire : ateliers, job dating, visites d'entreprises...

Téléchargez la promesse d'affectation volontaire de votre taxe d'apprentissage pour nous soutenir !

» **Plus d'infos**



“ Veille santé et sécurité au travail ”

Voici la veille santé et sécurité au travail de janvier 2021 réalisée par l'UIMM nationale. Au sommaire :

- **Dispositions générales**
- **Lieux de travail**
- **Amiante, agents physiques et agents biologiques**
- **Etat de santé**
- **Collection santé et sécurité au travail**

**VEILLE SANTÉ &
SÉCURITÉ**

» [Consulter la veille](#)

“ Visio juridique : Les règles de la négociation collective ”


LES ATELIERS
JURIDIQUES

Nous organisons notre prochain **atelier juridique en visioconférence** le **mardi 23 février** de 9h à 12h sur le thème "**Les règles de la négociation collective**".

Cet atelier sera animé par Charles GUYON, **Chef du service relations collectives de travail à l'UIMM nationale.**

» [Plus d'infos](#)

“ Devenez jury CQPM ! ”

Vous souhaitez participer à la **valorisation de nos métiers** et au **développement de nos compétences** ?

Venez participer aux jurys CQPM, c'est également l'occasion de **découvrir d'autres sites industriels** !



CQPM
Certificat de Qualification Paritaire
de la Métallurgie

» **Plus d'infos**

“ Activ box : sensibilisation et handicap ”



L'**activ box** est une solution clé en main et personnalisable pour **sensibiliser les collaborateurs de l'entreprise aux différents types de handicap tout au long de l'année.**

La troisième activ box de l'année 2021 aura pour thème **le Handicap Psychique** en visio le **jeudi 25 février 2021 de 14h à 15h.**

Etienne GIROD, chef de service pour l'inclusion professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques, apportera un témoignage concret et répondra à toutes les questions.

» **Inscription**

Twitter



Suivez-nous !

LinkedIn



Facebook



UIMM 21

Maison des Entreprises - 6, allée André
Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex
Tél : 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01
Contact:
uimm21@maisondesentreprises.com
<https://www.uimm21.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à l'adresse : uimm21@maisondesentreprises.com
© UIMM 21

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à UIMM 21, Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex ou à uimm21@maisondesentreprises.com